

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DU KINOX

1. Identification de la substance

Nom du produit: Kinox, Monoxyde d'azote médical.

Formule chimique: N₂/NO

2. Composition/Information sur les composants

Substance/Préparation: Préparation. Gaz à usage médical.

Composants/Impuretés: N₂/NO, NO < 0.06% V/V. Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

N° CE (EINECS): -

3. Identification des dangers

Risques d'asphyxie à haute concentration. Gaz comprimé.

4. Premiers secours

Inhalation: Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Ingestion: L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5. Mesure de lutte contre l'incendie

Risques spécifiques: L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients. Ininflammable.

Produits de combustion dangereux: Aucun produit plus dangereux que lui-même.

Agents d'extinction appropriés: Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques: Si possible, arrêter le débit gazeux. Éloigner le récipient ou le refroidir avec l'eau depuis un endroit protégé. Arroser l'espace environnant (depuis un endroit protégé) pour contenir le feu.

Équipements de protection spéciaux pour pompiers: Dans les espaces confinés, utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesure à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles: Évacuer la zone. Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre. Assurer une ventilation appropriée.

Protection de l'environnement: Essayer d'arrêter la fuite.

Méthodes de nettoyage: Ventiler la zone.

7. Manipulation et stockage

Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute. Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient. Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à une température comprise entre -10 et + 50 °C.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeur limite d'exposition nationale: France : NO_x VME = 25 ppm

Protection personnelle: Assurer une ventilation appropriée.

9. Propriétés physiques et chimiques

Densité relative, gaz (air=1): Plus faible ou voisine de celle de l'air

Solubilité dans l'eau (mg/l): Inconnue mais considérée comme faible.

Aspect/Couleur: Gaz incolore.

Odeur: Aucune

10. Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions normales de conservation.

11. Informations toxicologiques

Généralités: Ce mélange n'a pas d'effet toxicologique connu.

12. Informations écologiques

Généralités: Ce produit est sans risque pour l'écologie.

13. Considérations relatives à l'élimination

Généralités: Ne pas rejeter dans un seul endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

14. Informations relatives au transport

Numéro UN: 1956

Class/Div: 2

N° ADR/RID: 1°A

Étiquetage ADR: Étiquette 2: Gaz non inflammable et non toxique.

Autres informations relatives au transport: Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou d'autres éventualités.

Avant de transporter les récipients:

- S'assurer qu'ils sont fermement arrimés

- S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.

- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- Assurer une ventilation convenable. Se conformer à la réglementation en vigueur.

15. Informations réglementaires

N° INDEX de l'Annexe I d e la dir 67/548: Sans objet pour les préparations

N° de la nomenclature des activités classées: Non classé.

Classification CE proposée par l'industrie: Non classé comme substance dangereuse.

Étiquetage des bouteilles: Les symboles de transport par route sont utilisés et choisis conformément à la classification du produit la plus sévère ou le règlement de transport international. Les phrases de Risques et Sécurité sont choisies selon la même règle, par souci d'harmonie.

Étiquette 2: Gaz non inflammable et non toxique.

Phrase de Risques: RAs asphyxiant à forte concentration.

Phrases de Sécurité: S9 - Conserver le récipient dans un endroit convenablement ventilé.

S23 - Ne pas respirer le gaz.

16. Autres informations

Non classé selon la norme ISO 10298 concernant la classification des mélanges de gaz. Robinet à pression résiduelle et clapet anti-retour conforme à la norme ISO 5145 concernant les raccords de sortie des robinets de bouteilles à gaz et à mélanges de gaz. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées. Les risques d'asphyxie sont souvent sous- estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs. Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveau, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mise en oeuvre.